



Communiqué de presse

Paris, le 19 novembre 2018

NOMINATIONS ACPR

François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France, président de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), a procédé, en accord avec Bernard DELAS, vice-président de l'ACPR, et après avoir reçu l'agrément des ministres de l'Économie et de la Sécurité sociale, à la nomination de Patrick Montagner en qualité de premier secrétaire général adjoint de l'ACPR.

Patrick Montagner succède à Sandrine Lemery, qui a souhaité donner un nouveau cours à sa carrière, au terme de cinq années durant lesquelles elle a notamment piloté à l'ACPR la préparation et la mise en place de la directive solvabilité 2. Sandrine Lemery assurera une mission de transition d'ici la fin de l'année.

M. Patrick Montagner suivra en particulier les questions relatives au contrôle du secteur de l'assurance et des pratiques commerciales, la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Pour compléter l'équipe de direction générale de l'ACPR, aux côtés de Frédéric Visnovsky, secrétaire général adjoint en charge des compétences de résolution, Bertrand Peyret a été nommé secrétaire général adjoint de l'ACPR. Il pilotera notamment les questions relatives au contrôle du secteur bancaire, et les travaux transversaux d'analyse des risques et de suivi de la réglementation prudentielle.

Retrouvez ici <https://acpr.banque-france.fr/lacpr/organisation/organigramme> l'organigramme complet de l'ACPR.

Adossée à la Banque de France, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) est l'autorité administrative qui contrôle les secteurs de la banque et de l'assurance et veille à la stabilité financière. L'ACPR est également chargée de la protection de la clientèle des établissements contrôlés et assure la mission de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Elle est aussi dotée de pouvoirs de résolution. Les services opérationnels de l'ACPR, regroupés au sein de son Secrétariat général, sont constitués de 1 046 agents.

Visitez notre site <https://acpr.banque-france.fr/>

Contact Presse :
Service de la Communication externe et digitale : 01 42 92 39 00